

OnGuard Canadian Products a Trade Name
of Ur-Can Inc.
P.O. 20069 BRANT HILLS, BURLINGTON,
ONTARIO, L7P 0A4 • 1-888-484-3213

PRODUIT: OnGuard Hornet & Wasp Blaster-400g (REG.31883)

CODE: AD-190012

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Identité du produit OnGuard Hornet & Wasp Blaster-400g (REG.31883)
 Numéro del produit..... AD-190012
 Référence du fabricant..... OnGuard Canadian Products a Trade Name of Ur-Can Inc
 P.O. 20069 BRANT HILLS, BURLINGTON,
 ONTARIO, L7P 0A4 • 1-888-484-3213

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures CANUTEC : recueillir 613-996-6666.
 Utilisation recommandée..... Pulvérisation d'insecticide.
 Classification du SIMDUT. A, B5, D2A, D2B .
 TMD..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1950.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Présentation des urgences..... TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS . Produit peut causer des lésions oculaires importante mais temporaire. Nocif si absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Effets potentiels sur la santé :

Contact avec les yeux Ce produit cause une irritation, rougeur et douleur.
 Contact avec la peau Peut causer des irritations de la peau. Contact cutané prolongé ou fréquemment répété peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Laver soigneusement avec du savon et de l'eau après traitement.

Ingestion..... Nocif si avalé. De petites quantités de ce produit aspirent dans l'appareil respiratoire au cours de l'ingestion ou vomissements peut causer de légères à graves maladies pulmonaires.

Inhalation..... Inhalation excessive peut causer des irritations nasales et respiratoires. Peut causer des maux de tête, étourdissements, fatigue, manque de coordination, tremblements et perte de conscience.

SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| INGRÉDIENTS DANGEREUX | # CAS | % POIDS |
|--|------------|---------|
| Distillat de pétrole léger hydrotraité | 64742-47-8 | 60-100 |
| Dioxyde de carbone | 124-38-9 | 1-5 |
| Naphte de pétrole | 64742-95-6 | 0.1-1 |
| Tétraméthrine | 7696-12-0 | 0.1-1 |
| d-phénothrine | 26002-80-2 | 0.1-1 |
| Le 1,2,4-triméthylbenzène | 95-63-6 | 0.1-1 |

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver soigneusement à l'eau tiède savonneuse. Consulter un médecin.

Ingestion..... Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas vomir sauf si dit de le faire par un centre antipoison ou un médecin. Ne pas donner n'importe quel liquide à la personne. Ne donnent rien par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation..... S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate.

Plus d'informations..... Note au médecin ; traiter selon les symptômes.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité..... Inflammable.
 Une chaleur excessive, d'étincelles et de flammes nues.

PRODUIT: OnGuard Hornet & Wasp Blaster-400g (REG.31883)

CODE: AD-190012

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|---|---|
| Risques d'incendie et d'Explosion..... | Traiter comme un incendie de carburant ; porter des appareils respiratoires autonomes pression demande, approuvé par MSHA/NIOSH ou l'équivalent) et équipement de protection complet. Conteneurs peuvent s'accumuler la pression si exposé à la chaleur (incendie). Garder au frais de conteneurs à proximité avec un jet d'eau. Les eaux de ruissellement peut causer des dommages à l'environnement. Endiguer et recueillir l'eau utilisée pour combattre l'incendie pour l'élimination appropriée. |
| Moyens d'extinction..... | Porter un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH ou l'équivalent et complet équipement de protection. Utiliser l'eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone et des poudres chimiques sèches. |
| Sensibilité aux chocs..... | Aucune information disponible. |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques..... | Aucune information disponible. |

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|----------------------------------|---|
| Déversements et les fuites | Grand déversement ou la fuite est peu probable en aérosol. S'il arrive, éliminer toute source d'ignition. Arrêter la libération, si possible sans risque. Isoler la zone dangereuse. Garder le personnel inutile et non protégé de pénétrer dans. Contenir le déversement. Transvaser dans des conteneurs à déchets pour élimination ou recyclage. Imprégner avec de l'absorbant comme la vermiculite, sable ou terre. Prendre des mesures pour réduire les vapeurs. Nettoyer la zone de déversement à l'eau et de détergent. |
|----------------------------------|---|

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

| | |
|--|---|
| Précautions pour la manipulation..... | Prendre des précautions prudentes pour éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ventilation mécanique doit être utilisée lors de la manipulation de ce produit dans des espaces clos. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Ne pas contaminer l'eau, des aliments ou des animaux pour animaux, de stockage, de manutention, ou par immersion. Lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette. |
| Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités | Garder le récipient fermé. Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des substances incompatibles. Tenir à l'écart de chaleur, d'étincelles et de flammes. Ne pas percer ou incinérer. Éviter la contamination de l'alimentation humaine et animale. |

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

| INGRÉDIENTS | ACGIH TLV | | OSHA PEL | | NIOSH |
|---|---|----------------|----------------|----------------|-------------------------------|
| | TWA | STEL | PEL | STEL | |
| Distillat de pétrole léger hydrotraité | Non disponible | Non disponible | Non disponible | Non disponible | Non disponible |
| Dioxyde de carbone | 5000 ppm | 30000 ppm | 9000 mg/m3 | Non disponible | STEL:30000ppm; TW: 5000ppm |
| Naphte de pétrole | Non disponible NOT AVAILABLE | Non disponible | Non disponible | Non disponible | Non disponible |
| Tétraméthrine | Non disponible | Non disponible | Non disponible | Non disponible | Non disponible |
| d-phénothrine | Non disponible | Non disponible | Non disponible | Non disponible | Non disponible |
| Le 1,2,4-triméthylbenzène | 25 ppm 25 ppm | Pas établi | Pas établi | Pas établi | 25 ppm (125 mg/m3) |
| Protection des yeux/visage..... | Utiliser des lunettes de sécurité ou bouclier intégral lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux. . | | | | |
| Protection de la peau | Utiliser des gants en caoutchouc ou en latex lorsqu'il y a un potentiel pour le contact cutané prolongé ou excessive. | | | | |
| Protection des voies respiratoires..... | Porter un appareil respiratoire n'est pas normalement requis lors de la manipulation de ce produit. . Utiliser dans des endroits bien aérés. Prendre des précautions prudentes pour éviter de respirer les vapeurs et/ou vaporiser des brouillards de ce produit. | | | | |
| Contrôles d'ingénierie appropriés | L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé. | | | | |
| Limites d'exposition | | | | | |

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

| | |
|--------------------------|------------------|
| État physique..... | Aérosol. |
| Apparence physique | Courant-jet. |
| Odeur. | Caractéristique. |
| pH..... | 6 - 7, 5. |

PRODUIT: OnGuard Hornet & Wasp Blaster-400g (REG.31883)

CODE: AD-190012

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Densité de vapeur (Air = 1)..... Non disponible.
 Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1) 1 < (acétate de n-butyle = 1).
 Point d'ébullition (propergol), ° C. - 78C.
 Liquide de Point d'ébullition (° C)..... 218 - 257C.
 Point de fusion/congélation (° C)..... N/A.
 Température d'auto-inflammation (propergol), > 200.
 ° C
 Point d'éclair (° C), méthode..... > 81C .
 Limites d'explosivité (% en volume) inférieure : 0,6 ; Supérieur : 4,9.
 Pression de vapeur (lb/po2)..... 80 - 95 .
 Solubilité dans l'eau Insoluble dans l'eau.
 Gravité spécifique (aérosol)..... 0,780 @ 25 ° C.
 Gravité spécifique 0,780 @ 25 ° C.

SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique..... Stable à températures & pressions normales.
 Matières incompatibles..... Acides forts, bases et agents oxydants.
 Produits de décomposition dangereux Du dioxyde de carbone et monoxyde de carbone, des hydrocarbures divers peuvent se former.
 Produits
 Possibilité de réactions dangereuses..... Ne se produit pas.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

| INGRÉDIENTS | LC50 | LD50 |
|---|---|--|
| Distillat de pétrole léger hydrotraité | >6.03 mg/L (Rat - 4heures) | >5,000 mg/kg (Orale - Rat); >2,000 mg/kg (Peau - Lapin) |
| Dioxyde de carbone | Pas disponible | Pas disponible |
| Naphte de pétrole | Non disponible | Non disponible |
| Tétraméthrine | Non disponible | 4,640 mg/kg (Orale- Rat) |
| d-phénothrine | >3.760 mg/L (Rat - 4heures) | 5,000 mg/kg (Orale - Rat); <1,000 mg/kg (Peau - Lapin) |
| Le 1,2,4-triméthylbenzène | > 2000 ppm/48 h rat | 5000 mg/kg Rat orale; > 3160 mg/kg Lapin cutanée |
| Voie d'exposition..... | Contact avec les yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, Inhalation et Ingestion. | |
| Effets d'une exposition aiguë..... | Aucune information n'est disponible. | |
| Effets chroniques..... | Aucun connu. | |
| Cancérogénicité..... | Aucune connue lorsqu'il est utilisé sous la limite de toxicité aiguë. | |
| Effets sur la reproduction..... | Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait. | |
| Téragénicité..... | Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait. | |
| Mutagénicité sur les cellules germinales..... | Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait. | |
| Données toxicologiques | | |

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Informations générales..... Produit contient des composants qui sont toxiques pour les poissons et autres invertébrés aquatiques. Absorbant et laver l'eau contaminée doit être éliminé conformément aux règlements les, provinciaux et fédérales/nationales.

SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées Lorsque le conteneur est vide, remplacer la cap et offre pour le recyclage. Lorsque le recyclage n'est pas disponible, solidement envelopper conteneur dans plusieurs couches de papier journal et jeter à la poubelle. Absorbant et laver l'eau contaminée doit être disposé selon les règlements les, étatiques et fédérales. .

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

Sol..... Marchandise de consommation, ORM-D.
 Air..... Ne peuvent être expédiés par voie aérienne.
 Mer..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN# 1950.

PRODUIT: OnGuard Hornet & Wasp Blaster-400g (REG.31883)

CODE: AD-190012

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements de Canada :..... Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B5 : Aérosol inflammable. D2A : Matières causant un effet toxique très. D2B : Matières causant d'autres matériaux toxiques.

Règlements américains..... Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA. OSHA (29CFR 1910.1200) Classification : gaz comprimé. HIMS Classifications : voir section 01. IHM: 1 santé, 2 feu, 0 réactivité. .

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. CETTE FICHE EST VALABLE POUR TROIS ANS. L'informations contenues herin est issu des données considérées comme exactes. Aucune garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. EMPACK n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels aux acquéreurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Les acquéreurs ou les utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel.

Préparé par..... Affairs Regulatory

Version Révisée..... MAR 10/2016 Revision Septembre 1, 2020